

AFFAIRES EXTÉRIEURES

RENOI DES CRÉDITS DU MINISTÈRE AU COMITÉ PERMANENT

La Chambre reprend l'examen, suspendu le jeudi 25 mars, de la motion suivante présentée par l'honorable M. Pearson:

Que les crédits n° 84 à 103 inclusivement du budget principal des dépenses de 1954-1955 soient retirés du comité des subsides et déferés au comité permanent des Affaires extérieures, sous réserve toujours des pouvoirs du comité des subsides à l'égard de l'affectation des deniers publics.

M. Colin Cameron (Nanaimo): Monsieur l'Orateur, hier soir, à la levée de la séance, je faisais observer que tous les Canadiens intelligents ont dû accueillir les discours prononcés aux États-Unis récemment par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson) avec un soupir de soulagement, en pensant qu'enfin le gouvernement canadien prenait quelques dispositions en vue de modifier certains des aspects les plus inquiétants de la politique extérieure des États-Unis. Hier soir, j'allais ajouter que je doutais si la lecture du discours prononcé par le ministre dans cette enceinte, hier, était de nature à apporter à la population du Canada le même soulagement. Plutôt, je crains que notre population ne pousse un soupir de regret, considérant que nous sommes revenus à notre point de départ.

Le ministre a tenté d'expliquer à notre intention la déclaration du secrétaire d'État des États-Unis et je me demande s'il n'a pas oublié que, depuis qu'il a parlé et depuis que M. Dulles a répondu, ce dernier a lui-même fait part de la réaction qu'a provoquée chez lui le discours que le ministre a prononcé aux États-Unis. Nous pouvons sans doute nous attendre que M. Dulles explique de nouveau l'explication qu'on a donnée ici, hier, à la Chambre, de son discours. Je dois, cependant, féliciter le ministre de l'adresse avec laquelle il peut disséquer et analyser le sens des mots. J'aimerais bien qu'il nous fût possible, en modifiant notre interprétation des mots, de modifier aussi la réalité qu'ils représentent. Malheureusement, dans notre monde, nous ne combattons pas avec des armes sémantiques. Si nous combattons ainsi, je m'empresse de vous assurer, monsieur l'Orateur, que je m'engagerais très volontiers sous le commandement du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson).

Au cours de son exposé, le ministre a mentionné la conférence de Berlin et s'est exprimé en termes qu'un orateur subséquent a qualifiés de mélancoliques. Il n'y a aucun doute que les résultats de la conférence de Berlin ont été extrêmement mélancoliques pour ceux qui entrevoyaient quelque espoir d'en arriver, en cette occasion, à une sorte

[L'hon. M. McCann.]

de *modus vivendi* avec l'Union soviétique. Bien entendu, il est facile de rejeter le blâme de l'échec de la conférence sur la Russie, car, malheureusement, la conduite et la façon d'agir des représentants de l'Union soviétique rendent la chose très facile. Mais, quand nous signalons la paille dans l'œil des Soviétiques, je me demande si nous ne sommes pas parfois portés à oublier la poutre dans notre propre œil. Quel était notre état d'esprit au début de la conférence de Berlin? Je voudrais citer, monsieur l'Orateur, des articles publiés un mois avant la conférence de Berlin. Une nouvelle émanant de Bonn (Allemagne) et publiée, le 15 janvier 1954, dans le *Globe and Mail*, renferme le passage suivant:

Le Bundestag de l'Allemagne occidentale a pris aujourd'hui des dispositions en vue de modifier la constitution de façon à accélérer le réarmement de l'Allemagne au sein d'une armée européenne.

Voici une autre nouvelle, publiée le même jour dans le *Times* de New-York. Elle est intitulée "Le parlement de Bonn est saisi de trois bills de réarmement" et le sous-titre se lit ainsi: "Propositions tendant à modifier la constitution; la mesure franchit l'étape de la première lecture, malgré l'opposition des socialistes". Cet article se lit en partie ainsi qu'il suit:

Malgré les objections des socialistes, trois projets de loi concernant la conscription et le réarmement en Allemagne occidentale par suite d'une modification à la constitution, ont été déposés aujourd'hui au parlement.

A mon avis, ces deux événements ont gravement porté atteinte aux chances d'en arriver à un résultat satisfaisant à la conférence de Berlin.

Je constate que certains estiment que les représentants des nations occidentales à la conférence de Berlin se sont montrés trop empressés de rejeter certaines propositions qu'on y a formulées. Je me permets de citer les paroles de M. Sebastian Haffner, correspondant spécial de l'*Observer* de Londres et du *Globe and Mail*, que rapporte le *Globe and Mail* du 25 février 1954. Voici un extrait des remarques de M. Haffner:

Prenons, par exemple, les idées émises en vue d'un traité pour toute l'Europe visant à établir la sécurité collective en Europe, que M. Molotov a formulées le 10 février. Ces idées ont été immédiatement rejetées par les ministres occidentaux, comme s'il était possible d'en étudier toute la portée en l'espace de 24 heures et d'en venir à la conclusion qu'elles n'offraient aucun espoir.

M. l'Orateur, selon moi, chacun des délégués devait savoir, avant d'entrer dans la salle de la conférence, que les propositions avancées en vue de la réunification et du réarmement de l'Allemagne à titre de membre du bloc occidental ne pouvaient en aucune façon être acceptées par les délégués soviétiques.

Mettons-nous, pour l'instant, à la place de la partie adverse. Demandons-nous quelle